

Le Vicomtois

AVRIL 2026



Le mot du Maire

Alain Brombin

Madame, Monsieur,

Les élections municipales sont terminées. La liste que j'ai eu l'honneur et le bonheur de conduire est passée dans son entièreté. Vous trouverez en pages suivantes les noms des membres du conseil municipal, la liste des adjoint-e-s, des conseillers-ère délégué-e-s et leurs attributions, les différentes commissions communales et vos représentant-e-s dans diverses structures.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour mettre LE bulletin dans l'urne et ce, même si le suspense n'était pas à son comble(1). Je souhaite leur témoigner toute ma gratitude pour cette confiance renouvelée, à l'issue d'un premier mandat qui nous a permis de réaliser de nombreux projets, de transformer notre village, tout en préparant l'avenir de la Vicomté sur Rance que nous voulons transmettre demain aux générations qui nous succèderont.

(1) *Inscrits : 1032*

Votants : 573

Suffrages exprimés : 473

Participation : 55,52%

| | |
|-------------------------------|----|
| Vie municipale | 3 |
| La commune vous informe | 5 |
| Vie de la commune | 6 |
| Pour la jeunesse | 8 |
| Votre Vicomté | 9 |
| Vie Numérique | 12 |
| Associations | 13 |
| Agenda | 15 |

Je veux également avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont accompagnés durant ce premier mandat et qui, pour différentes raisons, ont choisi de ne pas poursuivre leur engagement. Qu'ils sachent que leur contribution restera précieuse et que nous ne les oublierons pas.

Les votes valablement exprimés en faveur de la liste "POUR LA VICOMTE, AVEC VOUS" témoignent d'un soutien au programme qui était soumis aux suffrages. Ils expriment aussi un encouragement à agir pour sa mise en oeuvre. Ce que nous ferons, nous le construirons sur le terrain, au plus près des habitants avec humilité, conscients que le suffrage universel ne nous élève pas au-dessus des autres, ne confère en effet aucune supériorité ni aucun privilège, mais impose une forte exigence : celle de toujours œuvrer au mieux pour celles et ceux que nous représentons.

Nous le ferons dans le respect de l'intérêt général. Pour ce faire nous pouvons compter sur des services municipaux dont chacun peut apprécier la compétence, le professionnalisme et le dévouement. Je veux saluer leur travail. Ils sont le cœur battant du service public. Respectez-les, faites-leur confiance, et ils seront à vos côtés, toujours prêts à vous aider.

Nous savons que les défis sont nombreux. Notre village possède des ressources, des talents, des énergies. Notre rôle est de les révéler, de les soutenir, de les rassembler. Nous ne réussirons pas seuls mais avec vous toutes et tous, les associations, avec toutes celles et ceux qui font vivre notre belle commune au quotidien. C'est ensemble, fidèles à nos valeurs de la République, et tournés vers demain, que nous écrirons la suite de l'histoire de la Vicomté sur Rance.

Le Maire

Directeur de publication : Alain Brombin

Impression : helloprint.fr – Dépôt légal : Avril 2026

► Une nouvelle équipe municipale “Avec vous, pour La Vicomté”

Le premier Conseil Municipal d'Installation a eu lieu le 2 avril 2026 avec l'élection du Maire et des adjoints. Ont suivi la mise en place de l'équipe municipale avec la nomination des Conseillers Délégués, et la mise en place des Commissions et du CCAS. Voici donc les 15 élus qui vous représenteront sur ce mandat.



Alain Brombin,
Maire



Vincent Berthelot
1er adjoint
Habitat,
Environnement et
Infrastructure



Christine Leboudec
2ème adjoint
Patrimoine, Culture
et Solidarités



Vincent Pieplu
3ème adjoint
Communication,
Numérique et
Démocratie locale



Caroline Léon-
Cousin
4ème adjoint
Ecole, Jeunesse et
Citoyenneté



Michel Becquet
Conseiller délégué
à l'urbanisme et
aux travaux



Jean-Pierre
Hacquin
Conseiller délégué
à la culture et au
patrimoine



Patrick Anélard
Conseiller
municipal



Gwénaëlle Le
Boucher
Conseillère
municipale



Sonia Chauvin
Conseillère
municipale



François Frère
Conseiller
municipal



Adriane Hardy
Conseillère
municipale



Cyriane Penhoat
Conseillère
municipale



Jordan Gouédart
Conseiller
municipal



Océane Febvre
Conseillère
déléguée à la
communication



Vote des indemnités des élus

Le conseil municipal a voté les indemnités des élus afin de reconnaître leur engagement au service de la commune, sans pour autant atteindre le "plafond".

Les conseillers municipaux percevront une indemnité. Cela permet de valoriser le travail de chacun et de renforcer l'esprit collectif au sein de l'équipe municipale.

Indices et montants des indemnités (brut)

- Maire : 42,58% soit 1 750,26€
- 1er adjoint : 19,50% soit 801,55€
- 2è, 3è, 4è adjoint : 12,20% soit 501,48€
- Conseillers délégués : 6,10% soit 250,74€
- Conseillers municipaux : 2,45% soit 100,71€

Le maire n'a pas souhaité bénéficier du taux maximum d'indemnité afin de permettre aux conseillers municipaux de percevoir une indemnité.

Mise en place des 6 commissions communales

1. **Finances et Budget**
2. **Ecole, Affaires scolaires et Jeunesse**
3. **Environnement, Urbanisme et Travaux**
4. **Culture, Patrimoine et Société**
5. **Affaires sociales et Solidarités**
6. **Communication, Numérique et Démocratie locale**



Création de la Commission d'Appel d'offre pour les marchés publics au-delà d'un montant règlementaire.

Et désignation des élus et représentants dans les instances

SIVOM - Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples :

Alain Brombin, Vincent Berthelot, Michel Becquet, Jean-Pierre Hacquin

SDE 22 - Syndicat Départemental d'Énergie :

Michel Becquet (titulaire), Patrick Anélard (suppléant)

CNAS - Comité National des Actions Sociales :

Christine Leboudec (élue), Danièle Melou (agent)

PNR - Parc Naturel Régional :

Gwénaëlle Leboucher (titulaire), Jean-Pierre Hacquin (suppléant)

Correspondants Défense :

Vincent Pieplu (titulaire), Jordan Gouédart (suppléant)

La commune vous informe !

► L'actualité de la commune dans la poche !



Vous êtes plutôt **Panneau Pocket**, **WhatsApp** ou **Facebook** ? A La Vicomté, vous avez le choix !

Ces nouveaux services vous permettront de retrouver la vie locale directement sur votre smartphone ou votre tablette. La commune diffuse des **alertes et arrêtés de la préfecture, alertes**

météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations.

Besoin d'un coup de main pour la mise en pratique ? Prenez rendez-vous avec Nohémy !



1. Téléchargez l'application. Pas besoin de créer de compte.
2. Recherchez "La Vicomté-sur-Rance"
3. **Ajoutez la commune en favori** 
4. Vous pouvez activer les notifications 

ou scannez le QR code pour télécharger l'application



WhatsApp

Suivez la chaîne "La Vicomté sur Rance" depuis l'**onglet Actus** dans WhatsApp - ou scannez le QR code - et activez les notifications.



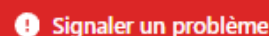
ou encore abonnez-vous à la Page Facebook officielle

► Nouveau ! Vos signalements sur le site internet



Bâtiments communaux, espaces verts, mobilier urbain, propreté et dépôt sauvage, voirie et chaussée, éclairage public ...

Vos signalements - et le suivi - directement depuis la **page d'accueil du site internet** de la commune

 Signaler un problème

<https://www.la-vicomte-sur-rance.fr>



Et si votre photo faisait la Une ?

Vous aimez prendre de belles photos de la commune ? Alors, à vos appareils, prêts... photographiez !

Nous lançons un concours photo ouvert à tous les habitants : paysages, patrimoine, coin insolite, coucher de soleil, moment de vie... montrez-nous la commune à travers votre regard.

Les photos coup de cœur seront mises à l'honneur en couverture des prochains magazines Le Vicomtois !

Conditions de participation :

- Photo prise sur la commune
- Format portrait (vertical)
- Image de bonne qualité (nette, bien cadrée, en haute résolution)

Comment participer ?

Envoyez votre photo par mail à mairie@la-vicomte-sur-rance.fr en indiquant vos coordonnées.

Du bon pain... et maintenant des galettes !

Tous les **mardis**, retrouvez Martine qui propose de délicieuses crêpes et galettes, sur le parking de la mairie, aux côtés de Romain et son pain.



Eaux de Dinan - Télérélevé des compteurs d'eau potable

Dans les prochains jours, vous recevrez un courrier de Dinan Agglomération - Eaux de Dinan concernant la télérélevé :

“

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, Eaux de Dinan s'engage à déployer la télérélevé des compteurs d'eau potable. Cela implique le renouvellement progressif et gratuit de tous les compteurs d'eau des usagers clients par des appareils de nouvelle génération.



”

➤ Environnement et bon voisinage



Déjections canines : la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines se hisse dans le top 3 lors des consultations citoyennes, juste après les détritus divers (papiers, canettes, etc.) et les mégots de cigarettes (amende de 135€ pour jet sur la voie publique).

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1). En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



Phytosanitaires : Depuis le 1er janvier 2017, il était interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces ouverts au public, tels que les parcs, jardins, promenades, voiries notamment.

À compter du 1er juillet 2022, la Loi Labbé monte d'un cran avec une interdiction qui s'étendra à tous les espaces fréquentés par du public ou à usage collectif, qu'ils soient privés ou publics. Cela concerne, entre autres, les endroits suivants : propriété privée à usage d'habitation et jardins familiaux.



Taille des haies et élagage des arbres : Selon l'article 673 du Code Civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Si votre voisin ne respecte pas ses obligations malgré vos demandes répétées, vous avez la possibilité de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice (1) afin de trouver une solution amiable. A défaut de solution, vous avez la possibilité de vous adresser directement au tribunal d'instance qui pourra ordonner la coupe, au besoin sous astreinte.



À certains endroits de notre commune, on constate une gêne occasionnée par le dépassement de haies ou d'arbres sur le domaine public mettant en cause la sécurité des déplacements des piétons et riverains. 👁️

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.



Si tel est le cas, le Maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

(1) Résolution amiable des conflits

Email facolson2213@orange.fr | Téléphone : 0296391506

Jours de permanence et horaires : 1er lundi du mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Sur rendez-vous

Pour la jeunesse

Argent de poche 2026



La commune reconduit le dispositif "argent de poche" cet été, qui propose aux jeunes Vicomtois **âgés de 16 à 18 ans**

d'effectuer des petits travaux dans la commune durant les vacances d'été, à raison de 3 heures par jour.

Les missions peuvent avoir lieu à l'école, au service technique ainsi qu'au restaurant scolaire durant la semaine d'ALSH, à la fin du mois d'août.

Le jeune recevra une indemnisation de 15 € pour 3 heures de travail.

Renseignements et inscriptions à la mairie.



Nouveau ! Un programme dédié à la Jeunesse

Afin de favoriser la participation des Jeunes au sein de la commune, nous proposerons plusieurs dispositifs au cours du mandat. Grâce à ce programme, ils pourront monter des projets, contribuer au développement de la ville et répondre aux besoins des jeunes de leur âge. Solidarité, divertissement, sport, environnement, culture ou loisirs... tous les sujets pourront être abordés.

ALLER A LEUR
RENCONTRE POUR
CONNAITRE LEURS
BESOINS ET ENVIES



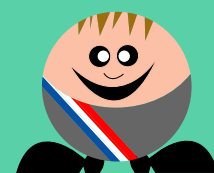
LEUR ATTRIBUER UN BUDGET
PARTICIPATIF POUR
CONSTRUIRE DES PROJETS
AVEC EUX



PERMETTRE AUX JEUNES DE
SE REUNIR
ET DE FAIRE DU LIEN



CREER UN CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES
POUR APPRENDRE LA
CITOYENNETE



Bientôt la 1ère rencontre !

Si tu veux participer à la **création d'un foyer des Jeunes** dans notre commune, proposer des **projets, des activités sportives et ludiques...**

Retrouve-nous au City stade de La Vicomté autour d'une boîte à idées et d'un goûter !



Samedi 13 juin
14h - 17h
City stade

Et si on se racontait la Vicomté ?

Cette nouvelle rubrique permet à chacun de s'exprimer sur l'histoire de notre commune ou bien sur un lieu, une activité, un souvenir liés à La Vicomté. Découvrir autrement notre commune permet aussi de nous connaître. Bonne lecture !

épisode 1

Bonjour à tous,

Je suis née à la Vicomté sur Rance en 1932, j'ai donc connu la Vicomté à une autre époque. C'était un village, une commune populaire, avec des gens simples : des petits cultivateurs, des ouvriers et beaucoup de familles de marins. A St Helen, il y avait aussi des ouvriers et des cultivateurs mais moins de marins. A Pleudihen-sur-Rance, c'était un peu différent : il y avait plus de grands cultivateurs, un notaire, un médecin, etc.

Moi, par exemple, je suis née à La Ville Hervy, un hameau de la Vicomté. Mon père était boulanger marin (boulangier sur les bateaux). Il pouvait partir 3 mois, 6 mois ou plus. A la Vicomté, quand j'étais petite, les enfants étaient toute la journée dehors : j'ai passé beaucoup de temps à « galoper » autour du Moulin du Prat qui était abandonné, je m'occupais des vaches qui descendaient dans les herbiers, je pêchais la sardine à côté du moulin (les sardines étaient piégées dans l'étang du moulin : juste avant que la marée ne descende, on récupérait les sardines avec l'épuisette). On allait chercher de l'eau à la fontaine communale ou à la fontaine dans le jardin des parents. Je suis allée à l'école jusqu'à mes 13 ans. L'école des filles (école privée) était au Vilou. Je me suis mariée avec un voisin en 1950 puis nous avons acheté une maison à la Vieille Vicomté.

Un moment très fort pour la Vicomté, c'est l'année 1944. Il y a un moment dont je me souviendrai toute ma vie : alors qu'on avait vu des Allemands la veille, un matin, à la Ville Hervy, j'ai pu voir un champ entier rempli d'Anglais et d'Américains, ils occupaient tout le champ jusqu'au cimetière. C'était la Libération : les Américains étaient tellement nombreux !

On avait peur aussi des bombardements qui pouvaient nous tomber dessus, il y avait des « chapelets de bombes » qui ciblaient le pont du Lessard. Chacun avait des abris dans le jardin : quand on entendait le signal, on filait dans l'abri. Un jour, c'est tombé sur l'abri du Vilou, cela a beaucoup marqué les Vicomtois.



“ **Quand j'étais petite, les enfants étaient toute la journée dehors** ”



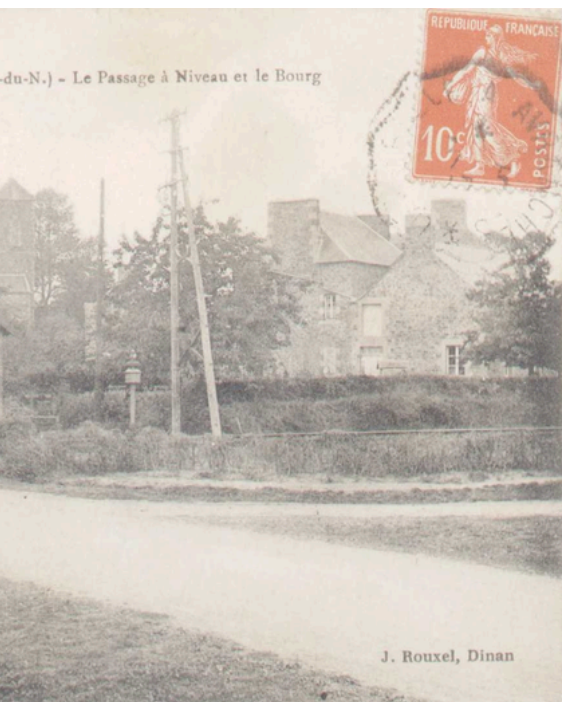
Photo publiée sous la licence <https://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/deed.fr>

“ **Tout le monde se connaissait** ”

Votre Vicomté

Des habitants du Vilou étaient dans les abris et ont été ensevelis par un bombardement. Les bonnes sœurs de l'école des filles étaient parties au chapelet et donc n'étaient pas dans l'abri, heureusement pour elles. Mon mari m'a raconté qu'il avait 16-17 ans à l'époque et qu'il avait aidé à déblayer la terre, il a retrouvé le corps d'une petite fille, ça marque...

“ Il y avait « de l'animation » : deux bouchers, une station service, un mécanicien-cycliste, deux cafés et une boulangerie ”



Dans les années 1950, j'ai travaillé à Dinan, à l'usine Norman (je fabriquais des bourriches pour les huîtres). J'étais payée à la tâche, on faisait beaucoup d'heures. Mon mari était menuisier-ébéniste à Dinan. Il a essayé de m'apprendre à conduire une voiture, mais il m'a énervé, j'ai donc abandonné. Je n'ai jamais passé mon permis de conduire. De toute façon, mon mari m'emmenait à Dinan tous les jours car il travaillait aussi à Dinan. C'était comme cela à l'époque..

A la Vicomté, tout le monde se connaissait. Il y avait moins d'habitants, il y avait surtout des familles qui travaillaient à la Vicomté, il y avait peu de gens « de l'extérieur ». Pourtant, ce n'était pas toujours facile d'aller dans tous les hameaux, ce n'est qu'en 1962 qu'il y a eu une route goudronnée entre la Ville Hervy et la Vieille Vicomté. Avant, pour aller à la Ville Hervy, il y avait seulement un chemin. Il y avait « de l'animation » : deux bouchers, une station service, un mécanicien-cycliste, deux cafés et une boulangerie dans laquelle on allait acheter un gâteau le dimanche.

Dans les années 50, l'école publique a permis de lier les Vicomtois. Depuis l'arrivée de M et Mme ANDRE, les familles ont davantage inscrit leur enfant à l'école publique. M et Mme ANDRE étaient des instituteurs très gentils, la grand-mère de leur famille accueillait tous les enfants. Beaucoup de familles participaient à l'Amicale, mon mari a participé à la construction des premières tables pour la cantine. J'ai toujours donné un coup de main quand il le fallait : faire des crêpes, aider à servir pour le repas communal ou pour tout le reste.

Aujourd'hui, comme ailleurs en France, la vie est différente. Il faut tout de même veiller à notre patrimoine, c'est l'histoire de la commune, cela représente notre vie d'avant. L'association du Moulin du Prat a fait un beau travail pour la Vicomté en sauvant le moulin : la commune a acheté le moulin et des bénévoles l'ont fait fonctionner à nouveau. C'est sûr que beaucoup de choses du coin auraient été cassées. Il faut éviter de tout casser.

Inutile de donner mon nom, ce n'est pas cela l'important. De toute façon, beaucoup de personnes auront bien compris qui je suis avec ce que j'ai pu raconter sur La Vicomté ! »

*Propos recueillis par Caroline Léon-Cousin,
adjointe*



Clin d'oeil nature : le balbuzard pêcheur !

Nous connaissons tous des oiseaux migrateurs : Hirondelle, Martinet, Coucou et autres Fauvettes qui arrivent au printemps et repartent à l'automne. Certains rapaces sont aussi migrateurs, dont celui que l'on peut apercevoir parfois en Rance : « le Balbuzard pêcheur » ou « Aigle pêcheur ».

En France et en Bretagne, il est surtout vu lors des passages de migration prénuptiale (mars à juin) et postnuptiale (août à septembre). Son stationnement en Rance a pu être observé de 1 semaine à 1 mois. Période plus courte au printemps.

Le Balbuzard est un grand migrateur. Les individus européens hivernent en zone subsaharienne, parfois en péninsule ibérique (Espagne). En Bretagne, certains indices laissent à penser qu'une nidification reste possible dans des secteurs propices et paisibles.



La construction de son nid est faite en branchages, sur un arbre ou une falaise. Il repère ses proies en vol au dessus de l'eau, avant de plonger les pattes en avant, pour capturer avec ses serres le poisson, qu'il ira manger perché sur un arbre. (Son poids varie de 1,2 kg à 2 kg, sa longueur est de 60 cm et son envergure d'aile est de 180 cm. Sa voix est faite de jappements et de sifflements aigus.)

Alors, « à vos yeux et vos jumelles, pour l'observer discrètement ! »

Jean François CHÂTELET



Utile le Plantain !

Nous le croisons quotidiennement sur les chemins de la Vicomté et partout ailleurs, plante commune par excellence : le Plantain. Le connaissez-vous ?

De nombreuses espèces de Plantain existent, citons la plus commune chez nous : le Plantain Lancéolé. Il se plaît dans les prairies, les friches et les chemins. Plante constamment piétinée et à la floraison plus que discrète, le Plantain a pourtant de nombreuses vertus !

Il pourra par exemple être particulièrement utile en cas de piqûre d'ortie (une chance : ils poussent souvent à proximité l'un de l'autre !). Si vous êtes piqué.e, prélevez quelques feuilles de plantain, malaxez-les entre vos doigts pour en faire sortir le suc plus appliquez les feuilles sur la partie touchée pendant plusieurs minutes (éviter par précaution chez les femmes enceintes).

Comment être sûr.e de bien le reconnaître ? Des feuilles en rosette au ras du sol, avec des nervures marquées qui paraissent parallèles, des épis floraux dressés sans pétales colorés.



La fibre Internet est enfin disponible !

Vous pouvez dès maintenant tester votre éligibilité
et souscrire auprès de votre opérateur



Semaine de l'IA pour tous

La Semaine de **l'Intelligence Artificielle** est un événement national dédié à la sensibilisation du grand public et des professionnels aux enjeux et usages de l'Intelligence Artificielle.

Du 18 au 24 mai c'est la Semaine de l'IA pour tous et nos communes s'engagent pour que chacun puisse prendre part active à la co-construction d'une IA inclusive et citoyenne !

Durant cette semaine, nous vous invitons à participer aux séances pour découvrir, questionner et vous approprier l'Intelligence Artificielle, parce que l'IA n'est pas qu'une affaire de spécialistes : c'est une question de société où chaque citoyen a son mot à dire.

Rendez-vous au Centre Culturel de la Vicomté - Sur Inscription au : 07 88 54 26 14

CAFE IA 1

L'IA POUR LES CURIEUX : Parlons-en simplement !



L'IA vous intrigue ? De plus en plus présente dans nos vies, l'Intelligence Artificielle soulève bien des questions : Est-ce qu'elle pense ? Peut-on lui faire confiance ? Va-t-elle remplacer nos emplois ? Quel impact sur l'environnement ? Une nouvelle date pour ceux qui ont manqué la première édition ! Ce café IA est l'occasion d'échanger librement, de découvrir ce qu'est vraiment l'IA, sans jargon, dans une ambiance conviviale.

MARDI 19 MAI À
10H30

CAFE IA 2

L'IA POUR TOUS : Apprenez à prompter pour des échanges utiles

MERCREDI 20 MAI
À 10H30

L'IA est un outil puissant qui peut vous aider... à condition de savoir lui parler ! Et si vous appreniez à poser les bonnes questions pour obtenir les bonnes réponses ? Le prompting, c'est la clé qui rend l'IA utile – et il est à votre portée !

CAFE IA 3

L'IA EST-ELLE VRAIMENT INDISPENSABLE ?

L'IA bouscule nos vies, nos métiers, notre société. Mais est-elle une avancée indispensable ou un choix à questionner ? Il est essentiel aujourd'hui pour les citoyens de comprendre les enjeux actuels de l'IA, décrypter ses impacts afin de construire une réflexion commune qui porte leurs voix et pèse sur ces transformations. Ce café IA est une invitation à imaginer ensemble les routes de demain où la technologie, maîtrisée et responsable, reste au service de l'humain et de la planète. Venez avec vos questions, vos expériences et vos idées !

VENDREDI 22 MAI
À 10H30

Associations

➤ La Vie Contée des Jardins

Après deux premières années enthousiasmantes, **La Vie Contée des Jardins revient pour sa troisième édition !**

Cet événement en plein air est à destination des habitant-e-s de La Vicomté et de ses proches communes, où des jardins de particulier-e-s sont ouverts le temps d'un après-midi, suivi d'une **soirée festive place de la mairie**, en partenariat avec le bar ambulant de La Banane. Tout l'après-midi, vous retrouverez des **animations, ateliers et concerts**, pour permettre la découverte, la rencontre, et l'échange avec vos voisin-e-s à quelques mètres de chez vous.

Nous sommes en effet nombreux-ses à constater que nous vivons à côté les un-e-s des autres et qu'il est difficile de réellement et concrètement se rencontrer, même dans une petite commune.

Cet événement est donc pour VOUS, LUI, ELLE, NOUS, en nous promenant dans notre village et en osant pousser des portes inconnues !

Rendez-vous le dimanche 24 mai à partir de 14h dans le centre bourg.

Vicomtoises et Vicomtois, venez nombreux-ses et parlez-en autour de vous !

➤ Comité des Fêtes : Inauguration du container

Le vendredi 10 avril 2026, le container de stockage du Comité des Fêtes a été inauguré en présence de M le Maire, des représentants du Conseil Municipal, de l'Amicale Laïque ainsi que les membres du Comité des Fêtes.

Fin 2024 le Comité des Fêtes avait décidé de construire son propre podium pour Port en Fête de façon à faciliter l'installation et la manutention. La question s'est posée de son stockage. C'est alors que l'acquisition d'un container maritime a été envisagée.

Après divers échanges, il a été convenu que la Mairie mettrait un terrain communal à la disposition du Comité des Fêtes. Le container serait entièrement financé par le Comité des Fêtes, la Mairie prenant en charge l'aménagement du terrain.

Le 1^{er} avril 2025 et après paiement par le Comité des Fêtes auprès de la société ATC, celle-ci livrait un container maritime 1^{er} voyage de 20 pieds (environ 6 mètres de long et 2,50 mètres de large) sur le terrain mis à disposition par la commune.

Le Président du Comité des Fêtes remercie à nouveau la Mairie pour la mise à disposition d'un terrain communal ainsi que tous les bénévoles pour leurs efforts accomplis lors des manifestations de ces dernières années et qui ont permis cet investissement.

Un moment convivial a clôturé l'après-midi.

Yves Gourdelier – Président du Comité des Fêtes

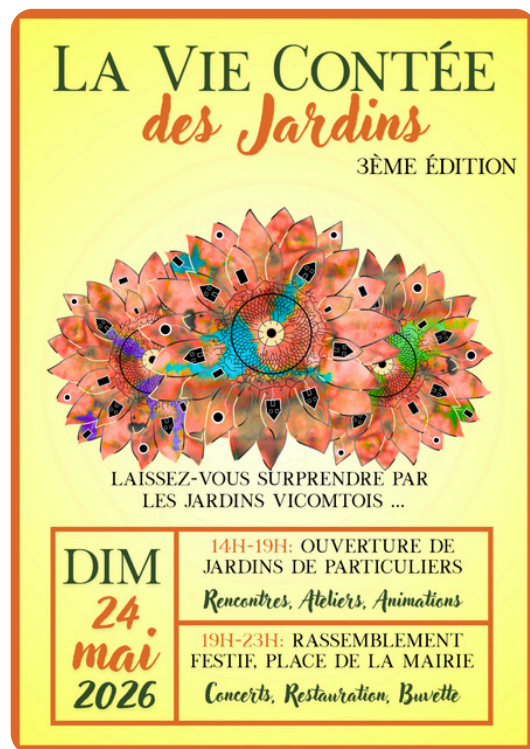


Photo : Catherine Davy

➤ Conférence "Regards sur Pierre Loti" samedi 13 juin à 15h



Plongez dans l'univers de Pierre Loti et découvrez ses regards sur la Bretagne, notamment à travers son œuvre **Pêcheur d'Islande**.

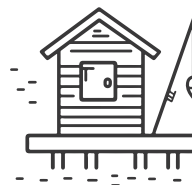
Officier de marine, dessinateur, photographe, journaliste, écrivain engagé, académicien, reporter de guerre, Julien Viaud, alias Pierre Loti, a vécu mille vies.

Embarquons dans le sillage de ce marin atypique et de cet homme multiple, profondément humain.

(14.01.1850 - 10.06.1923)

**Conférence animée par M. Alain ADAM (écrivain)
au Centre Culturel le 13 juin 2026 à partir de 15h00.**

➤ Le printemps revient, les projets sur les cabanes aussi !



Le 7 avril se déroulait, à Saint-Samson, l'assemblée générale de l'association. Un hommage a été rendu à Jean-François Rimasson, premier président de l'ACCCR, décédé en décembre dernier.

Après les rapports moraux de la vice-présidente, Laetitia Guillemant et financier de Marc Feunteun, approuvés par l'assemblée, les perspectives d'évènements pour 2026 ont été évoquées : **la prochaine fête des carrelets du 2 août** (au port de Lyvet), **les journées du patrimoine des 19 et 20 septembre**, mais aussi et en attendant les autorisations des concessions, les travaux de mise en sécurité de 6 cabanes pourront être lancés. Pour cela et aussi pour se retrouver après les frimas humides de l'hiver, il est décidé d'un rendez-vous mensuel ouvert à tous, les deuxièmes samedis du mois, à 10h00 à Morgrève, pour travailler, s'informer, discuter, pique-niquer, bref pour être ensemble.

Au courant de cette année 2026, après obtention des concessions et approbation des attributions, les chantiers des 16 cabanes restantes pourront démarrer pour le bonheur de tous les membres et des promeneurs des bords de Rance !

L'AG a également acté le renouvellement du conseil d'administration, après le décès de Jean-François Rimasson, et les départs de Philippe Lamy, Loïc Lorre et Marc Feunteun que nous remercions chaleureusement pour avoir oeuvré aux intérêts de notre belle association.

Les nouveaux entrants sont Olivier Javaudin et Patrick Anélard.

Le nouveau bureau est le suivant : Laetitia Guillemant présidente, Yves Grossiord Vice-président, Patrick Anélard trésorier et Josette Josselin secrétaire.



**Nous contacter : accrance17@gmail.com,
Le Conseil d'administration**

Agenda

AVRIL

30/04 RÉOUVERTURE DU BAR ITINÉRANT, JUSQU'AU 02 JUILLET
18H - 23H CONCERTS & FOODTRUCKS
ORGANISÉ PAR LA BANANE



MAI

08/05 CÉRÉMONIE, MONUMENT AUX MORTS, 11H
"LA PAIX POUR PRÉSERVER LES DROITS DES ENFANTS"



13/05 SOIRÉE PIZZA BOUM !!!
18H-22H
PAR LA BANANE ET L'AMICALE LAÏQUE



17/05 MOUTURE AU MOULIN DU PRAT
À PARTIR DE 11H
PAR L'ASSOCIATION UN SOIR AU MOULIN



24/05 LA VIE CONTÉE DES JARDINS,
14H-19H OUVERTURE DES JARDINS
19H-23H RASSEMBLEMENT FESTIF
PLACE DE LA MAIRIE



JUIN

07/06 LOTO
SALLE DES FÊTES
11H
PAR LE COMITÉ DES FÊTES



13/06 CÉRÉMONIE AU VILOU
11H
LES JEUNES EN ACTION
14H - 17H AU CITY STADE
CONFÉRENCE REGARDS SUR
PIERRE LOTI
15H CENTRE CULTUREL

16/06 SOIRÉE COUPE DU MONDE DE FOOT
PAR LA BANANE



19/06 FÊTE DE L'ÉCOLE
ET FÊTE DE LA MUSIQUE
SALLE DES FÊTES - DÈS 14H
PAR L'AMICALE LAÏQUE ET
L'ÉCOLE



JUILLET

14/07 PORT EN FÊTE, AU PORT DE LYVET
À PARTIR DE 17H
PAR LE COMITÉ DES FÊTES



AOUT

02/08 FÊTE DES CARRELETS
AU PORT DE LYVET, À PARTIR
DE 12H
PAR « LES COPINES ET LES
COPAINS DES CARRELETS DE
LA RANCE »



15/08 MESSE DU 15 AOÛT
PLACE SAINT JACQUES
À PARTIR DE 11H
ORGANISÉ PAR LA PAROISSE



L'annuaire Vicomtois

Vos commerces

La Pointe, bar-tabac-restaurant-épicerie, 02 96 83 21 13

du lundi au vendredi , 7h-13h / 17h-19h - Samedi, 8h-13h

La Vicomtoise, restaurant cuisine du marché- conserverie,

du lundi au samedi 02 96 41 96 09

Le Lyvet Gourmand, restaurant, 02 96 41 45 48

tous les jours, 11h-14h / 19h-21h30.

Le St Patrick, pizzeria-restaurant Fish & Chips, 02 96 83 21 06

Garage Wehrle, du lundi au vendredi, 8h-12h/14h-18h, 02 96 83 21 20

Vos commerces ambulants, place de la mairie

Lulu Pizz', le mercredi soir, 06 01 15 55 49

Foodtruck Yatai Sane Rāmen Japonais, le jeudi soir, 06 02 16 94 05

Romain artisan boulanger, les mardis et jeudis de 16h à 18h, 06 51 65 71 23

Martine, crêpes et galettes, les mardis de 16h à 18h

Les services de la commune

Bibliothèque, ouverte lundi 16h30 - 18h30, mercredi 15h30 - 17h30, samedi 10h - 12h

contact: bibliolavicomte@gmail.com | 06 87 36 80 23

Garderie scolaire, 02 96 83 26 25

Ecole Tiphaine Ragueneil, 09 75 32 54 86

Port de Lyvet, bureau ouvert en saison, d'avril à septembre. 02 96 83 35 57

Commission sociale et solidaire, contact via la mairie

Conseillère numérique, Nohemy Adrian, 07 88 54 26 14

Numéros utiles

SAMU 15, Numéro d'urgence 112, Gendarmerie 17, Pompiers 18

Cabinet infirmier 36 bis rue de la mairie sur rdv au cabinet - 02 96 80 41 16 ou 06 30 76 22 01

Taxi La Diligence, 06 08 90 20 79

Ouest France correspondante

Catherine Davy ; c.davy22@gmail.com ; 0607573920

Le Petit Bleu correspondant

en recherche d'un correspondant



Mairie ouverte en semaine de 8h30 à 12h30
le mercredi : 8h30-12h30, 13h30-17h



02 96 83 21 41



mairielavicomte@orange.fr



www.la-vicomte-sur-rance.fr

